

ASMP - Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction Pierreux www.sugb.ch		
	CT ASMP Décision	

No.	9/1
------------	------------

- Question transmise au CT ASMP:

Date

18.08.04

- Décision du CT de l'ASMP:

18.10.04/21.03.17

- Mise en consultation nécessaire:

☐ oui ☐

☐ non ☒ X

- Fin de la consultation CT ASMP:

- Examen de la décision

- Distribution selon clé:

sem. 43

(comité, comité technique, CT, surveillant)

D'autres éclaircissements nécessaires?

Question	Qui	Délai
Béton Surveillance / certification de centrales à béton mobiles et d'usines de préfabrication utilisant leur propre production.		
Décision		
Oui, si le béton est produit conformément à la norme SN EN 206:2013.		
Remarque		
Les essais du producteur doivent faire référence aux gâchées produites (>>> traçabilité)		

Décision en séance de la CT du 18.10.04, révisé le 21.03.2017